



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 avril 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 37 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 3 jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Claudine CAULET.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 38), M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Françoise PRESSE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 36 - Subvention à l'association Doubsdeuche25

Subvention à l'association Doubsdeuche25

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

	Date	Avis
Commission n° 1	30/03/2018	Favorable unanime

Du 9 au 13 mai 2018, la commune de La Vèze accueillera la 25^{ème} rencontre nationale des 2CV clubs de France, organisée par l'association Doubsdeuche25.

Cette manifestation, qui a lieu chaque année dans une ville française différente, perpétue l'histoire de la 2CV et de son art de vivre. Elle a pour ambition de réunir les passionnés et le grand public autour du véhicule mythique qu'est devenue la 2CV. A noter que cette année coïncidera avec les 70 ans de la 2CV.

La manifestation a lieu sur un site de 40 hectares, entièrement aménagé par l'association Doubsdeuche25. 5 000 exposants, venus de toute l'Europe, présenteront au public près de 3 000 véhicules et dérivés. Moyennant un droit d'entrée (3 €), le grand public aura accès au site pendant 3 jours (du 10 au 12 mai), et à plus de 50 animations avec expositions, bourses d'échanges, démonstrations sportives, randonnées touristiques, concerts... mais aussi présence d'un musée éphémère de la 2CV.

Le budget prévisionnel de cet événement s'élève à 350 000 € HT.

Lors des éditions précédentes, plus de 20 000 visiteurs se sont déplacés avec des retombées économiques locales quantifiées entre 800 000 € et 1 M€. La manifestation, quant à elle, a fait l'objet de reportages dans la plupart des médias régionaux, nationaux et spécialisés Auto.

Afin de contribuer à la bonne organisation et la réussite de cet événement traditionnel, la Ville de Besançon et le Grand Besançon ont été sollicités pour une aide matériel/logistique/communication mais aussi financière.

Notre accompagnement sur un plan matériel, logistique et communication a déjà été confirmé auprès de l'association selon les modalités ci-dessous :

- Présentation/annonce de l'événement dans le magazine d'avril/mai de la Ville de Besançon, sur le site internet, sur le webzine PLUS et sur les réseaux sociaux Ville.
- Mise à disposition d'affichage sur les réseaux Decaux de la Ville de Besançon ainsi qu'à l'intérieur des bus du réseau Ginko.
- Aide à l'impression d'affiches, flyers et de plans.
- Réalisation d'un reportage photo d'une journée par l'un des photographes mutualisé Grand Besançon/Ville avec remise des clichés.
- Prêt de 15 rouleaux de rubalise, 200 bancs, 100 tables, 50 barrières Vauban, 4 Vitabris 3 m x 3 m et 13 drapeaux avec Hampe.

Le coût total de ces différentes prestations est estimé à 11 745 € dont 8 730 € pour la Ville de Besançon.

En complément à ces appuis, il est proposé d'apporter, tout comme le Grand Besançon, un soutien financier à l'association Doubsdeuche25 sous forme d'une subvention de 4 000 € au titre de cette manifestation.

En cas d'accord, cette dépense sera imputée sur la ligne 65.023/6574 CS 300.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur le versement d'une subvention de 4 000 € à l'association Doubsdeuche25 en complément des appuis logistique, matériel et en communication déjà apportés.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

